



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ZACHARIE

DELIBERATION N° 2025-10/05

Nombre de conseillers	L'an deux mille vingt cinq
	le 2 octobre à 19 heures
en exercice : 29	le Conseil Municipal de la commune de SAINT-ZACHARIE
	dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
présents : 18	sous la présidence de M. COULOMB Jean-Jacques, Maire
votants : 23	Date de convocation du Conseil Municipal : le 25 septembre 2025
pour : 23	PRESENTS :
contre : 0	Mmes et MM., FABRE Claude, COLETTA Eliane, INES Claude,
	DELLAVALLE Christine, ROYER Carole, MARTIN Gilles, TABONE Paul,
	MERLO Raymond, BOUHAFS Hayette, PRATI Corinne, NAUDIN Nathalie,
abstention : 0	CRETELLO Karine, DEMOULIN Christophe, AUDOIN-LUONG Marlène,
	TRAPANI Virginie, POZZI Monique, PEREZ Serge.

ABSENTS REPRESENTES :

M. POLLUS Alfred donne procuration à M. MERLO Raymond.
Mme BOTTERO Emilie donne procuration à Mme DELLAVALLE Christine.
Mme BAYLE Magali donne procuration à Mme NAUDIN Nathalie.
M. GEORGES Philippe donne procuration à M. MARTIN Gilles.
Mme USSEGLIO Caroline donne procuration à M. COULOMB Jean-Jacques.

ABSENTS NON REPRESENTES :

M. DEGIOANNI Jean-Marie.
M. CORNU Jérôme.
Mme MARCHAND Charlène.
M. INNOCENTI Maxime.
M. FILLAT Éric.
Mme COLLOMBON Danièle.

OBJET : PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2024 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL VAROIS D'AIDE AUX ACHATS DIVERS (SIVAAD)

M. le Maire informe que le Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers (SIVAAD) a adressé son rapport d'activités 2024.

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par la Loi 2014-58 du 27/01/2014, en son article 76, ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Le Conseil Municipal, où l'exposé des représentants de la Commune au Syndicat :

- Prend acte du rapport d'activités 2024 du SIVAAD.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Pour Copie Conforme

Le Maire



Jean-Jacques COULOMB

La Secrétaire

Eliane COLETTA